

Réussir Vigne

JUIN 2014 N°208

La passion de la vigne et du vin

9,50 EUROS - ISSN 1261-0208

➔ Enjeux
Œnotourisme :
les clés de la
rentabilité

➔ Équipement
La pulvérisation
sur vigne palissée
au banc d'essai



HALTE AU DOUBLE DISCOURS

RÉGLEMENTATION ➔ Encensé pour sa richesse culturelle et son économie, montré du doigt quand il s'agit de santé publique : le vin est confronté à un double discours. La future loi de Santé publique, présentée cet été, risque de ne pas faire exception.

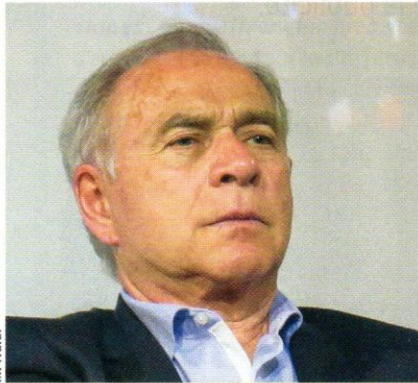
➔ **Regards** Alain Laborde, peintre en terre béarnaise et bon vivant

L'ANEV MILITE POUR DES SOLUTIONS ÉQUILIBRÉES ET CONCERTÉES

ENTRETIEN ➔ François Patriat, sénateur PS de la Côte-d'Or, et Philippe-Armand Martin, député UMP de la Marne, affirment chacun leur engagement auprès de la filière pour défendre une politique équilibrée et concertée autour des questions de santé.

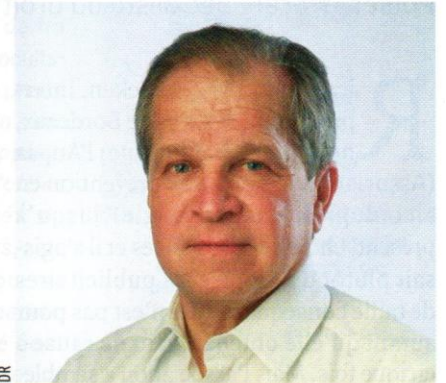
Comment concilier politique de santé publique et soutien économique à la filière ?

François Patriat : Le vin est le second contributeur à la balance commerciale de notre pays, devant le luxe. Il rapporte 7,8 milliards d'euros par an, soit l'équivalent de 150 avions Rafales. Le vin est un secteur économique qui fonctionne très bien. Une bonne politique de santé publique doit prendre en compte ce dynamisme pour ne pas la "casser". La solution se trouve dans l'équilibre. Le vin ne doit pas être mis sur le même plan que les autres alcools, au vu de son importance culturelle et de son poids économique. Il doit être possible en France pour des vignerons de faire la promotion de leurs produits ! Cette promotion doit se faire sans excès, de manière intelligente et encadrée. Je rajoute que le vin joue un rôle dans les territoires en matière d'aménagement



M. Ivallid

FRANÇOIS PATRIAT, SÉNATEUR PS DE LA CÔTE-D'OR. « Derrière ces soi-disant objectifs sanitaires, il y a des réalités économiques dont il faut tenir compte ! »



DR

PHILIPPE-ARMAND MARTIN, DÉPUTÉ UMP DE LA MARNE. « Une politique de lutte efficace contre les abus passe par l'éducation et la responsabilisation plutôt que par la stigmatisation. »

et de paysage non négligeable y compris dans le domaine environnemental donc plus largement, de santé... Il faut à ce titre accentuer les démarches de conversion en bio.

Faut-il durcir les messages sanitaires sur la consommation de vin ?

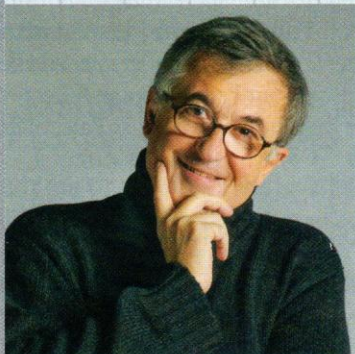
Philippe-Armand Martin : Il faut se demander à quoi servent ces messages sanitaires. S'ils ont pour objectif de faire diminuer la consommation de vin, nul besoin de les renforcer car la consommation de vin a baissé de 70 % en 50 ans en France pour des raisons structurelles ! S'ils cherchent à lutter contre les abus, ils manquent leurs cibles. Les études montrent que les populations à risque, notamment les jeunes, sont insensibles à ces messages. Concernant les propositions de grossissement du logo femmes enceintes, le message est déjà bien compris par les femmes concernées. Une politique de lutte efficace contre les abus passe par l'éducation et la responsabilisation plutôt que par la stigmatisation.

Y a-t-il nécessité à légiférer sur la communication du vin sur Internet ?

P.-A. Martin : Lors de la loi "Hôpital patient santé territoire" de 2009, l'Anev a veillé à ce que les vignerons français puissent utiliser les mêmes armes que leurs concurrents internationaux sur Internet, tout en s'assurant que des

TÉMOIGNAGE

« Apprendre à bien boire et le meilleur moyen de lutter ! »



● **Philippe MEYER,**
chroniqueur
et écrivain

➔ « Le vin est mal traité en France, car mal connu et fait l'objet, me semble-t-il, de l'hystérisation d'une certaine idée de la santé publique. Ce qui est déplorable du point de vue de la vie en commun. On devrait pouvoir proposer du vin avec les habituelles réserves sur la modération. Je pense comme mon ami Jean-Robert Pitte, qu'apprendre à bien boire est le meilleur moyen de lutter contre ce côté punitif et horriblement clérical que certains veulent imposer. Le vin n'est pas seulement le résultat d'un patrimoine culturel. C'est aussi le fruit d'un travail qui est extrêmement nourri du respect de beaucoup de choses. C'est méconnaître cela que de vouloir le faire passer pour une substance maléfique. Avec la création de la rencontre des cépages modestes, je n'ai pas voulu prendre la défense du vin mais illustrer sa diversité, la richesse des terroirs et peut-être ainsi favoriser ceux qui ont la même exigence vis-à-vis du travail du vin. »

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAUDINE GALBRUN

France Inter

garde-fous étaient mis en place pour les publics à risque. Nous souhaitons que les équilibres restent les mêmes aujourd'hui car nos vignerons ne peuvent se priver des opportunités présentes et futures que représente Internet.

F. Patriat: Internet est également un outil privilégié de communication pour les communes viticoles. Comment pourraient-elles valoriser leur patrimoine œnotouristique si l'on ne peut plus parler du vin sur Internet? Derrière ces soi-disant objectifs sanitaires, il y a des réalités économiques dont il faut tenir compte! La violence morale et visuelle sur Internet, ce serait montrer quelqu'un avec un verre de vin? Ce n'est pas ce que nous croyons. Il faut sortir de la vision hygiéniste de la société pour aller vers la responsabilisation des consommateurs et des producteurs qui sont aussi des citoyens!

Quel est votre avis sur la demande de la filière viticole de légiférer sur la définition de la publicité?

F. Patriat: Récemment, certains journaux ont été condamnés suite à des reportages " positifs " sur le vin. Les articles ou reportages sur le vin sont désormais considérés comme de la publicité. Face à cette insécurité juridique, la presse s'autocensure sur les sujets viticoles. La demande de la filière viticole de clarification est donc légitime et nous la soutenons. La loi Evin, si elle a posé un cadre, imparfait sans aucun doute, a créé une insécurité juridique et n'a pas rempli complètement ces objectifs de lutte contre les abus. Où sont les évaluations de la loi? Il est temps de revoir un certain nombre de points à l'aune des nouveaux outils de communication. C'est ce que nous chercherons à faire dans le prochain projet de loi de santé publique.

Pensez-vous que la concertation en matière de santé publique et de consommation de vin doit être privilégiée? Que pensez-vous de l'abrogation du Conseil de la modération?

P.-A. Martin: La suppression du Conseil de la modération et de la prévention est clairement un retour en arrière. Il s'agissait de la seule instance de dialogue entre le monde de la santé et la filière viticole! Le Ministère de la santé doit recréer les conditions d'un dialogue sain et intelligent avec la filière viticole. L'Anev, qui a vocation à porter au niveau national les revendications des territoires viticoles, doit jouer ce rôle d'intermédiaire entre les professionnels du vin et le monde de la santé. C'est par la concertation et non par la stigmatisation que sera mise en place une politique efficace de lutte contre les abus.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARION IVALDI

VU DE L'ÉTRANGER

Bluectic Productions SPRL

“ La France se tire une balle dans le pied ”



● SAND, blogeuse belge, auteur de la Pinarothèque

☞ " Pour nous les Belges, le vin est indissociable de la France. D'ailleurs, moi en tant que caviste, installée près de Liège — comme les bouchons! — quand je vends du vin, je parle toujours des vins français et des vins étrangers. Nous nous sommes en quelque sorte approprié le vignoble français. Je trouve incompréhensible que l'on veuille empêcher toute communication sur le vin en France. Beaucoup de vignerons s'inquiètent que l'on puisse interdire de parler de vin sur les réseaux sociaux. Cela me paraît irréalisable. En tout cas, ce serait fou et absurde. Cela reviendrait à se tirer une balle dans le pied. Nous avons la chance en Belgique de ne pas avoir de loi Evin. Il y a souvent à la télé belge des émissions qui traitent du vin. En revanche, à la télé française, lors d'émissions de cuisine telles Top chef ou Master chef, on ne voit jamais de vin. Ce qui est assez interpellant. Sur mon blog, je ne me sens en aucune façon freinée. Certains spécialistes du vin, néanmoins, se sont montrés offusqués de la façon dont je parlais du vin. En fait, j'ai créé un blog que j'aurais eu plaisir à lire il y a dix ans. "

“ Une politique française hypocrite ”



● Per KARLSSON, journaliste et critique suédois

☞ " La Suède est un pays où la communication sur les boissons alcoolisées est très contrôlée. Encore plus qu'en France. Les publicités dans la presse doivent montrer uniquement le packaging. Pas question de mettre en scène des personnes, même une bouteille sur une nappe avec un tire-bouchon est interdit! Un message d'avertissement sur le danger de la consommation d'alcool est obligatoire. Celui-ci doit occuper un quart de l'espace et le texte est beaucoup plus agressif qu'en France. Il existe également l'équivalent de l'Anpaa en Suède. Mais la France a un comportement en la matière très hypocrite: il y a beaucoup de restrictions et en même temps, des budgets nationaux et européens sont débouqués pour communiquer sur le vin dans d'autres pays. Partout dans le monde, chacun est conscient des dangers de l'alcool. Alors on ne peut pas dire que celui-ci est mauvais pour les français et bon pour tous les autres. "

“ Il n'existe pas de loi sur les fast-food ”



● Alice FEIRING, journaliste et critique américaine

☞ " Aux États-Unis, nous avons aussi des lois semblables à la loi Evin et qui sont ridicules, allant même jusqu'à punir un journaliste qui contrecarrerait la loi. Boire est un problème, l'alcoolisme est un problème, mais manger et même trop manger sont aussi des problèmes. Pourtant, il n'existe pas de loi encadrant les fast-food. "

PROPOS RECUEILLIS
PAR CLAUDINE GALBRUN